

Affaires de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **94 (1943)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

canton, nous pouvons dire qu'il n'a jamais abusé de l'autorité qu'il détenait; au contraire, et c'est là peut-être le plus beau témoignage qui lui sera rendu : ses subordonnés étaient ses amis; lui-même se considérant aussi bien comme leur serviteur que comme leur maître.

En dehors de ses fonctions officielles proprement dites, Edouard Lozeron a enseigné les éléments de l'économie forestière à l'École cantonale d'agriculture de Cernier. Il a joué un rôle très important au sein de l'Association suisse d'économie forestière et de l'Association forestière neuchâteloise. Je crois qu'il eut toujours une prédilection pour les recherches et actions se rapportant à l'emploi du bois. Il y a quelques années, la recherche de nouveaux débouchés pour le bois était un problème capital pour l'avenir de la forêt. Avec un dévouement inégalable et beaucoup de savoir-faire, Edouard Lozeron a apporté aux associations qui s'en occupaient un appui très apprécié. Sur le plan fédéral enfin, il n'a cessé de défendre, le plus souvent avec succès, la politique forestière et les intérêts de son canton.

Et voilà que la mort est venue enlever, beaucoup trop tôt, le meilleur d'entre nous. Parmi les forestiers qui restent, les plus anciens sont les plus frappés. Nous avons suivi des voies parallèles, unis par une même discipline et par mille liens qui s'étaient formés au cours des ans. Parfois nos chemins s'écartaient un peu, mais on se retrouvait quand même au prochain carrefour, dans une même communion d'idées et de sentiments.

Nous voulons maintenant prier Madame Lozeron d'accepter ce suprême hommage, hélas ! mal exprimé, mais combien senti, rendu par le service forestier unanime à son chef aimé et respecté. Son souvenir ne nous quittera pas. Si, dans une douleur comme la vôtre, les consolations humaines sont de peu de poids, nous voulons cependant espérer que vous et vos filles, M^{lles} Lozeron, trouverez un peu de réconfort de vous sentir entourées par la grande famille des forestiers, par vos amis et par tous les représentants des administrations forestières qui sont présents à ce culte.

Devant la dépouille mortelle de ce bon citoyen, de cet ami sincère, nous nous inclinons avec tristesse et lui adressons un dernier adieu.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Extraits du procès-verbal des délibérations du comité permanent Séance du 6 mars 1943, à Zurich

1^o *Mutations.* Notre société a perdu, par suite du décès survenu le 11 février 1943, Monsieur *Edouard Lozeron*, inspecteur cantonal des forêts à Neuchâtel.

2^o Assiste à la séance : M. *Ch. Brodbeck*, inspecteur forestier cantonal à Bâle, comme représentant du comité d'initiative qui a recolté les signatures de 129 sociétaires demandant la convocation d'une assemblée

extraordinaire. D'accord avec lui, on choisit comme lieu de réunion Zurich et, pour des raisons d'opportunité, la date du 10 avril 1943. On fera sans retard le nécessaire pour la mise sur pied prochaine d'une brève publication, d'allure populaire, destinée à notre peuple et à ses autorités. Dans cette brochure, on essaiera d'exposer brièvement et de façon frappante les particularités, l'importance et les buts de l'économie forestière suisse.

3° On admet le programme présenté par le professeur Leibundgut pour l'inauguration du buste en bronze du professeur Engler et pour le cycle de conférences qui sera organisé en souvenir de cet éminent forestier, professeur et chercheur. Ce cycle de conférences aura lieu du 10 au 12 juin 1943, à l'Ecole polytechnique fédérale.

4° *Divers*. Ont été examinées : la demande d'un institut suisse de recherches, tendant à obtenir l'abonnement gratuit à la « Zeitschrift » et au « Journal », ainsi que d'autres questions qui ne sont pas du domaine public.

Sarnen, le 8 mars 1943.

Le secrétaire : *Omlin*.

CHRONIQUE

Confédération

Conférences à l'Ecole forestière. Pendant le semestre d'hiver 1941/1942, l'Ecole forestière avait fait donner une série de six conférences, destinées aux agents des administrations forestières du pays et aux étudiants. Les conférenciers furent choisis parmi les professeurs de l'Ecole et les praticiens; les sujets traités se rapportaient à plusieurs questions forestières d'ordre tant pratique que scientifique.

Grand fut le succès de ces conférences, suivies de discussion. A tel point que la direction de l'Ecole décida d'en organiser une nouvelle série durant l'hiver 1942/1943. Elle comprenait six conférences, données exclusivement par des praticiens, qui eurent lieu du 4 décembre au 22 janvier, dans un des auditoriums de l'Ecole. En voici la liste (cinq furent données en allemand et une en français, presque toutes avec projections lumineuses) :

1° MM. *Fr. Aubert*, inspecteur forestier, à Rolle : « La carbonisation forestière ».

2° *E. Schönenberger*, inspecteur forestier, à Tavannes : « Forêt et pâturage dans le Jura bernois ».

3° *E. Müller*, inspecteur fédéral des forêts, à Berne : « Le rajeunissement des forêts de montagne soumises au parcours ».

4° *F. Stöckle*, inspecteur forestier cantonal, à Liestal : « Sur la conversion du taillis ». Cette conférence a été précédée d'une introduction, sur le côté sociologique de la question, par l'ingénieur forestier *H. Etter*.